

[Texte]

that this should be done without modifications to the text of the agreement. There is a position on the part of some of the American officials that we should be making further concessions in the U.S.-Canada agreement.

In regard to the North American free trade agreement, we have not fully analysed the impact. It is our position that the Canada-United States Free Trade Agreement should not be reopened if no improvements are to be gained.

With the elimination of the two-price wheat policy, the board is working toward a North American pricing system to enable our processors to be competitive not only among themselves in Canada but with our U.S. counterparts. That pricing system is based on the Chicago futures market and is adjusted daily. In Ontario we can land wheat at millers' doors as competitively as anyone. We have the ability to store wheat on farms and in elevators for domestic sale and for export.

We have noted with concern some comments made by some of the domestic millers with regard to the current pricing agreement that our pricing system is not competitive. We feel that observation is inaccurate. Competitiveness, I guess, involves more than just raw product pricing. Attached to the brief is a number of articles relating to what some of the mills are doing, where they stand financially and some of the long-term projections for the milling industry. There is no doubt that there will be rationalization. There is no doubt that some mills will have considerable difficulty in competing in the North American market, but we feel it is not entirely our responsibility to ensure that every processor is as financially viable as he feels he should be.

We are involved in the review of a number of issues, including the operation of U.S. mills, to find out where the advantages and disadvantages are. We feel that our mills can be and are as efficient as the competitors in the U.S., but there is a major impact that affects them directly, as it does us as raw product exporters, and that is the EEP allocation for flour. In other words, we are finding that U.S. mills, in order to bring up their capacity from the 75%-80%, which is normal, are taking advantage of the export enhancement on flour. I guess that is available to them; they use it. But it is our position that this is one of the major things that is going to have an impact on our milling industry here in Canada, to the fact that they have to compete against the U.S. Farm Bill in the flour market, as we do as primary producers of the raw product.

[Traduction]

Unis et de 3,09\$ au Canada. Nous considérons qu'il faudrait les mettre au même niveau ou les supprimer, ce qu'il serait possible de faire sans modifier le texte de l'accord. Certains responsables des États-Unis semblent penser qu'il nous faut faire d'autres concessions dans le cadre de l'accord passé entre les États-Unis et le Canada.

Nous n'avons pas encore analysé les conséquences d'un accord de libre-échange à l'échelle nord-américaine. Nous considérons qu'il n'est pas nécessaire de rouvrir l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis si l'on ne peut en attendre aucun avantage.

À la suite de la suppression de la politique du double-prix du blé, l'office s'efforce d'instaurer un système d'établissement des prix à l'échelle de l'Amérique du Nord qui permettrait à nos industries de transformation d'être concurrentielles vis-à-vis de leurs concurrents au Canada, mais aussi par rapport à leurs homologues aux États-Unis. Ce système d'établissement des prix opère en fonction du marché à terme de Chicago et il fluctue quotidiennement. Nous sommes en mesure, en Ontario, de livrer notre blé à la porte des minoteries à des conditions aussi compétitives que partout ailleurs. Nous sommes en mesure d'entreposer notre blé dans les fermes et dans les élévateurs, qu'ils soient destinés aux marchés intérieurs ou à l'exportation.

Nous avons pris bonne note des observations faites au sujet de l'accord actuel sur le prix par certains minotiers de notre pays qui affirment que notre système d'établissement des prix n'est pas concurrentiel. Nous considérons que cette observation n'est pas exacte. La concurrence, à mon avis, ne se ramène pas simplement à l'établissement des prix de matières premières. Nous avons joint à notre mémoire un certain nombre d'articles se rapportant à ce que font les minotiers, à leur situation financière et à un certain nombre de prévisions à long terme concernant cette industrie. Il y aura bien entendu des rationalisations. Il est indéniable que certains minotiers éprouveront de grosses difficultés à rester compétitifs sur le marché de l'Amérique du Nord, mais nous considérons qu'il ne nous appartient pas de faire en sorte que toutes les entreprises de transformation bénéficient d'une santé financière aussi florissante qu'elles le désirent.

Vous vous êtes engagés à revoir un certain nombre de questions, et notamment la façon dont opèrent les minotiers aux États-Unis, afin de déterminer quels sont les avantages et les inconvénients pour chacun. Nous considérons que nos minotiers peuvent être aussi efficaces que leurs concurrents aux États-Unis, et qu'ils le sont effectivement, mais il y a un élément important qui les touche directement, comme c'est le cas pour nous en tant qu'exportateurs de matières premières, c'est l'affectation de crédits EEP en ce qui concerne la farine. Autrement dit, nous constatons que les minoteries des États-Unis, pour pouvoir tourner à 75-80 p. 100 de leur capacité, ce qui est un rythme normal tirent parti des crédits visant à stimuler les exportations de farine. Puisqu'ils ont cette possibilité, je comprends qu'ils s'en servent. Toutefois, nous considérons pour notre part que c'est là l'un des éléments majeurs qui vont avoir des répercussions sur notre secteur de la minoterie au Canada, puisqu'il nous faudra concurrencer les bénéficiaires de l'U.S. Farm Bill sur le marché de la farine, comme nous le faisons en tant que producteurs de matières premières.